



D é c i s i o n n ° 2 0 1 5 . 0 3

Objet : Etude de faisabilité d'un service de voitures électriques dans le territoire de la CCHVC

Un projet d'écomobilité a été initié au niveau de la Région par le Préfet, Monsieur DAUBIGNY.

Ce projet, auquel la Fondation RENAULT est associé, se décline dans le PNR, peut bénéficier à la CCHVC.

Le principe est de réaliser une étude qui sera conduite par des stagiaires d'un Master « Transport et Développement Durable » ; ceci pendant une période de 5.5 mois à compter du 1^{er} juillet 2015.

Un stagiaire rémunéré par la Fondation RENAULT travaillerait au sein du PNR pour « concevoir » le système d'utilisation de véhicules électriques (détermination du nombre en fonction des flux, des moyens informatiques, etc.).

Un deuxième stagiaire travaillerait à la CCHVC pour déterminer, en relation avec les études théoriques de son collègue du PNR, les emplacements des bornes, les alimentations électriques, etc. Le coût de ce stagiaire est de 1 050 € brut par mois.

VU l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération 2013.02.03 du 29 avril 2014, donnant pouvoir délégué au Président et notamment pour les achats et marchés inférieurs à 15 000 € HT ;

Le Président de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC)

D E C I D E

Article 1 :

De signer une convention de stage avec la Fondation RENAULT pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un service de voitures électriques dans le territoire de la Communauté de Communes (CCHVC).

Article 2 :

Le coût du stagiaire sera à la charge de la Communauté de Communes.

Article 3 :

Les dépenses liées à cette étude sont prévues dans le Budget Primitif 2015.

Fait à Chevreuse, le 5 mars 2015

Certifié exécutoire par le Président compte-tenu de l'envoi en Sous-Préfecture et de la publication.

Jacques Pelletier
Président

Pour nous écrire : CCHVC – Chemin des Regains – 78460 CHEVREUSE